

## Conditions générales de vente

Les conditions générales suivantes, sont applicables entre la société Blache Park, SAS au capital de 300€, dont le siège social est situé 1275 Avenue du Vellein, Place de la Tortue 38090 Villefontaine et immatriculée au Registre de Commerce et de Sociétés sous le numéro 894 251 974 et les passagers de l'entreprise Blache Park. Les conditions générales et plus généralement le contrat de transport établi avec Blache Park sont soumis au droit français. Tout litige relève ainsi des tribunaux français.

La société Blache Park a pour activité le transport de personnes et la location d'emplacement de parking situé 1315 chemin des Blaches 38540 GRENAY avec un service de navette gratuite pour conduire les conducteurs et les passagers des véhicules en stationnement jusqu'à l'aéroport ou la gare TGV Saint Exupéry.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute relation contractuelle conclue en ligne via notre site internet ou ceux de nos partenaires ou par téléphone.

## RÉSERVATION

Les réservations s'effectuent en ligne sur notre site internet ou sur les sites de nos différents partenaires.

Après avoir effectué une demande de réservation, l'utilisateur recevra un e-mail lui permettant de procéder au paiement. Une fois le paiement validé la réservation sera validée.

Suite à son paiement, l'utilisateur recevra un email de confirmation concernant la disponibilité de place de parking pour les dates et heures souhaitées.

## ANNULATION

Blache Park ne propose pas encore d'assurance annulation.

Vous pourrez toutefois annuler votre réservation et obtenir un remboursement intégral si vous annulez au moins 24h avant le début de la réservation. Le remboursement sera effectué dans les quinze jours suivant la date de réception de l'annulation.

Si l'annulation a lieu moins de 24h avant le début de la réservation, Blache Park gardera 50 % du montant de la réservation. Le solde sera par ailleurs remboursé dans un délai de quinze jours suivant la date de réception de l'annulation.

Si l'annulation intervient après la date de début de la réservation, ou si l'utilisateur n'informe pas Blache Park de cette annulation, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Une annulation doit être effectuée par email, par courrier recommandé avec accusé de réception.

## PRIX

Les prix indiqués sur le site Internet sont exprimés en euros, toutes taxes comprises (TTC). La société Blache Park est susceptible de modifier ses prix à tout moment et de pratiquer des prix variables en fonction des périodes et des durées de réservation.

En cas de dépassement de la durée de réservation d'une place de parking, l'utilisateur sera redevable d'une indemnisation complémentaire du tarif journalier en vigueur en fonction de la durée. L'utilisateur devra s'acquitter du règlement de cette indemnisation avant de pouvoir récupérer son véhicule.

## NAVETTE GRATUITE AEROPORT

Blache Park assure gratuitement le transport de l'utilisateur depuis le parking de GRENAY vers l'aéroport ou gare Saint Exupéry.

L'utilisateur s'engage à se présenter au parking au minimum 2H30 avant sa convocation à l'aéroport. Blache Park, ne sera pas tenu pour responsable en cas de retard de l'utilisateur qui l'empêcherait d'embarquer en temps et en heure.

De plus, la responsabilité de Blache Park ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de tout évènement indépendant de sa volonté et qui aurait pour effet d'entraîner des ralentissements ou des retards dans l'acheminement vers l'aéroport. L'utilisateur étant conscient des difficultés de trafic qui peuvent exister, il s'engage à se présenter suffisamment à l'avance pour éviter de manquer son vol.

Le parking du véhicule et le transfert des bagages dans la navette est effectué sous la responsabilité de l'utilisateur.

L'utilisateur déclare expressément qu'il est le propriétaire du véhicule stationné ou, à tout le moins, qu'il dispose d'un droit légitime d'utilisation de celui-ci (véhicule de société, véhicule prêté par une connaissance...). L'utilisateur déclare également que le véhicule stationné dispose d'une assurance en cours de validité pendant toute la durée du stationnement.

L'utilisateur informera Blache Park, au moment de la réservation, du nombre de passager prenant la navette, en plus du conducteur à l'aller ainsi qu'au retour, ainsi que, éventuellement, de l'âge des enfants qui seraient présents. En cas de modification du nombre de passager, l'utilisateur informera Blache Park dans les meilleurs délais. A défaut, Blache Park, ne pourrait être tenu pour responsable en cas d'impossibilité de prise en charge de ces passagers supplémentaires. L'utilisateur communiquera également toutes les informations relatives notamment à son vol, ou à son train, (numéro de vol, horaires...) afin de permettre une bonne organisation de la navette.

Les véhicules pouvant faire l'objet d'un stationnement sont tous les modèles de véhicules de tourisme, de motos, et les petits utilitaires. Il est également possible de stationner, sur la base d'un devis établi spécifiquement, les camping-cars, les véhicules avec des remorques ou tous autres véhicules aux gabarits spécifiques.

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas d'incendie ou d'inondation, l'utilisateur s'engage à laisser les clés du véhicule à Blache Park pendant la durée du stationnement. Les clés du véhicule seront conservées dans un local fermé et sécurisé.

L'entreposage du véhicule sur le parking de Blache Park est effectué aux risques et périls de l'utilisateur. Blache Park ne saurait être tenu pour responsable en cas de détériorations liées à des conditions climatiques (grêle, orage, inondation...), en cas de vol d'effets personnels ou de dégradations de toutes sortes (rayures, pannes mécanique, électronique ou électrique...) qui pourrait survenir pendant la durée de stationnement du véhicule.

L'utilisateur informera, dès qu'il en a connaissance, de son horaire prévu d'atterrissage et de l'heure prévisionnelle à laquelle Blache Park devra le chercher à l'aéroport. En cas de retard dans son vol ou si l'utilisateur n'avait pu prendre le vol initialement prévu, celui-ci s'engage à prévenir Blache Park dans les meilleurs délais.

Pour des raisons logistiques et environnementales, il est possible que la navette attende la prise en charge d'autres utilisateurs, ce qui peut impliquer un certain délai d'attente à l'aéroport.

En cas de retour avant la date prévue, l'utilisateur informera dans les meilleurs délais Blache Park, qui mettra tous les moyens en œuvre afin d'assurer une navette de retour au parking dans les meilleures conditions.

## ETAT DU VEHICULE

Les véhicules clients n'étant pas déplacé par les membres du personnels, Blache Park ne peut être tenue d'un quelconque préjudice, ou dommage, quelle qu'en soit la nature, affectant le véhicule d'un Client.

Important : pour toute demande de visionnage vidéo la somme de 100 euros TTC sera facturée au client concerné (cette somme correspond aux frais de déplacement du technicien vidéo).

S'il s'avère que les dégâts constatés sur le véhicule n'étaient pas présents à son arrivée sur le parc, la somme de 100 euros TTC sera intégralement remboursée au client et la réparation sera prise en charge.

Le cas échéant le remboursement des 100 euros ne sera pas effectué et aucune réparation sera prise en charge.

Après que le véhicule du client ait quitté le parc, AUCUNE RECLAMATION ne sera prise en compte par Blache Park.

Nous précisons qu'aucun état des lieux de sortie n'est effectué par Blache Park. La vérification de l'état du véhicule revient au client.

Blache Park décline toute responsabilité en cas de sinistre lié à des évènements de guerre civile ou étrangère ou dû à des conditions atmosphériques comme tempête, grêle, incendie, dégâts des eaux et tous autres dégâts liés à des causes naturelles exceptionnelles ou non.

Blache Park décline toute responsabilité en cas de panne du véhicule quelle qu'elle soit (crevaison pouvant résulter d'une crevaison lente antérieure à la prise en charge du véhicule, en cas de fissure du pare-brise pouvant résulter de variations de températures, panne de batterie en cas de déchargement etc.) de même pour ce qui concerne les bris de glace hors agression ou vandalisme.

En cas de panne de batterie, Blache Park s'autorise à démarrer le véhicule avec un booster ou des câbles de démarrage afin que le client puisse repartir en toute sécurité.

Après un reboostage de la batterie, si celle-ci ne redémarre pas, Blache Park ne sera pas tenu responsable. Il incombera au client de faire venir un dépanneur et ceci à ses frais et aucune réclamation ne pourra être faite à Blache Park.

Blache Park décline toute responsabilité relative aux bagages et effets personnels qui demeureraient dans les véhicules laissés en garde et/ou lors des transferts (aller et retour). D'autre part nous précisons qu'aucun état des lieux n'est réalisé pour l'intérieur des véhicules, par conséquent aucune réclamation concernant l'habitacle ne sera prise en compte.

## PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Aucunes actuellement.